

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les médecins vétérinaires du Québec, chefs de file dans la lutte contre l'antibiorésistance

Saint-Hyacinthe, le 23 avril 2015 – L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est fier d'annoncer que 98 % de ses membres ont suivi avec succès, au cours des deux dernières années, un programme de formation continue obligatoire sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques, une première au pays et une initiative unique au monde. Ce programme témoigne de l'engagement de la profession dans le combat contre l'antibiorésistance et de la volonté de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec de renforcer la protection de la santé animale et publique.

En septembre 2012, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec rendait obligatoire, pour tous les médecins vétérinaires du Québec, la réussite d'un programme de formation continue de six heures, traitant de l'usage judicieux des antimicrobiens, un complément au programme de formation continue habituelle. Cette formation avait notamment pour objectif de renforcer la sensibilisation des médecins vétérinaires quant aux enjeux liés à l'usage des antimicrobiens et, par le fait même, de lutter contre le phénomène de l'antibiorésistance.

La problématique de l'antibiorésistance a pris de l'ampleur au cours des dernières années et représente une préoccupation majeure à l'échelle internationale. Selon Dr Keiji Fukuda, sous-directeur de la santé sanitaire pour l'Organisation mondiale de la santé, à défaut d'une opération coordonnée de l'ensemble des nations, le monde s'achemine vers une ère postantibiotique, où des infections courantes qui sont soignées depuis des décennies pourraient à nouveau tuer¹. Il s'agit donc d'un sujet de première importance en santé publique, qui ne devrait pas inquiéter uniquement les médecins vétérinaires, mais bien l'ensemble des professionnels de la santé, partout dans le monde, qu'ils soient médecins, microbiologistes, pharmaciens ou chercheurs.

Le président de l'Ordre, Dr Joël Bergeron, précise que l'organisation a fait de ce programme de formation une priorité au cours des deux dernières années et n'a ménagé aucun effort afin d'engendrer une réflexion chez chaque professionnel et une modification de certaines pratiques. « Quatorze formations ont été préparées et diffusées, seize événements de formation ont été organisés et treize webinaires ont été rendus disponibles sur Internet. Une

série d'actions rigoureusement planifiées, qui aura permis d'atteindre ce taux de conformité exceptionnel dont nous sommes vraiment très fiers », a-t-il déclaré.

Les retombées de cette initiative sont bien réelles. L'industrie note déjà que les ventes de certains produits et de certaines molécules sont en baisse depuis deux ans. En plus d'être eux-mêmes plus conscientisés à ce sujet, les médecins vétérinaires discutent maintenant avec leurs clients afin de les sensibiliser au phénomène de l'antibiorésistance, à l'importance de suivre les directives lors de l'administration des antimicrobiens et aux traitements complémentaires disponibles. À cet égard, l'Ordre compte les soutenir encore davantage en leur fournissant, dans les prochains mois, des outils d'information qui faciliteront les discussions avec leurs clients.

Il est bon de se rappeler que l'on parle d'antibiorésistance lorsqu'un antibiotique ne parvient plus à tuer certaines bactéries ou à freiner leur croissance. Les bactéries peuvent acquérir de la résistance à certains antibiotiques avec le temps. Cette résistance peut se manifester tant dans le domaine de la médecine humaine que dans celui de la médecine vétérinaire. Un groupe d'experts internationaux a dernièrement avancé que la résistance aux antibiotiques deviendrait la première cause de mortalité dans le monde en 2050, devant le cancer².

À propos de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un organisme, constitué en vertu du Code des professions du Québec et de la Loi sur les médecins vétérinaires, qui regroupe près de 2 500 médecins vétérinaires au Québec. Son mandat est d'assurer la protection du public en faisant la promotion d'une médecine vétérinaire de qualité qui vise l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique.

-30-

Source :

Madame Patricia Noël, Service des communications
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
Tél. : 450 774-1427, poste 238
1 800 267-1427, poste 238

1. World Health Organization. *Antimicrobial Resistance – Global Report on Surveillance*. France, 2014, p. IX.
http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112642/1/9789241564748_eng.pdf
2. Committee chaired by Jim O'Neil. *Review on Antimicrobial Resistance – Tackling drug-resistant infections globally*. United Kingdom, 2015, p. 2.
<http://amr-review.org/>